

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1918

5 août 2008

SOMMAIRE

Ademus S.à r.l.	92030	GNEB S.A.	92046
Advantage Financial S.A.	92019	Graphique Systèmes S.A.	92058
Agence d'Assurances FUTUR SIMPLE S.à.r.l.	92048	Hospitality Invest S.à r.l.	92041
Airedale Holdings S.à r.l.	92050	HumanEco S.A.	92060
Alianza Iberian Investment Corporation S.A.	92054	Immolux Project S.à r.l.	92060
Alianza Iberian Private Equity (Luxem- bourg-Four) S.A.	92054	International Fund Administration Sup- port S.à r.l.	92043
Anym S.A.	92047	International Industrial Realisations	92060
Arnoux International S.A.	92057	IPEF III Holdings N° 10 S.A.	92056
Arpa S.à r.l.	92050	Japoma S.A.	92053
Atelier d'Architecture Beng	92046	Landewyck Group Sàrl	92061
Bestfin S.A.	92019	LaSalle Euro Growth II S.C.A.	92044
Bouganvillea S.A.	92059	Le Beau S.à.r.l.	92042
Boutique Hotel Finance S.A.	92045	Luxembourg HIFU S.à r.l.	92023
Cafinvest S.A.	92058	Masterplan International S.A.	92040
Capoffice S.A.	92059	MD Office	92059
Celgene Luxembourg Finance Company S.à r.l.	92048	Merl Investments S.A.	92044
CEP II Stahl S.à r.l.	92050	MEW, Messagerie Express Weiswampach SA	92055
Color Development S.A.	92046	Millhouse Holdings S.à r.l.	92051
Dairy House S.A.	92054	M + R Plan Sàrl	92041
Delabais Investissements S.A.	92058	Newcontainer Management Services S.à r.l.	92053
Electro-Cardoso S.à r.l.	92060	Newcontainer No. 15 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.	92051
E Project S.A.	92057	Newcontainer No. 1 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	92053
Espace et Paysages	92046	Newcontainer No. 2 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	92053
Eurange S.à r.l.	92043	Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	92052
Fassart S.A.	92057	Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	92052
Faymonville Distribution AG	92044	Newcontainer No. 6 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	92052
F.E.L.	92057	Nyma Holding S.A.	92047
Fiduciaire Simmer & Lereboulet S.A.	92042	Nyma Soparfi	92047
Formes Contemporaines S.A.	92050	Odilia S.A.	92019
Fortune Magique S.A.	92048		
Frescobaldi S.à r.l.	92045		
Fri-el Green Power International S.A.	92048		
G-Finance S.à r.l.	92052		

Pierres Naturelles S.A.	92043	SL Group Capital S.à r.l.	92062
Pierres Naturelles S.A.	92043	SL Munchen Major Capital S.à r.l.	92062
Pitney Bowes Luxembourg	92059	SL Munchen Minor Capital S.à r.l.	92061
Private Holdings of Investments Luxem- bourg S.A.	92049	SL Münster Management S.à.r.l.	92055
Ribelux S.A.	92041	Starlife S.A.	92056
Ribelux S.A.	92051	Tartini S.à r.l.	92054
Rossini Real Estate S.à r.l.	92049	The Irish Acquisition Company S.à r.l. ...	92030
Safetyconcept S.A.	92044	Tradova Lux s.à r.l.	92038
SCHWEITZER ART et DESIGN S.à r.l. ..	92045	Trumpet SA	92058
SL Bielefeld Capital S.à r.l.	92064	Unigra International S.A.	92049
SL GP Capital S.à r.l.	92063	V.G. Conseils S.à r.l.	92042
		Wayton (Luxembourg) S.à r.l.	92056

Odilia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 96.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008092266/1109/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06018. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Advantage Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 139.545.

Extrait des résolutions de l'assemblée du Conseil d'Administration de la Société du 19 juin 2008

En date du 19 juin 2008, le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

- de nommer M. Francesco Confuorti, Managing Director, né le 27 août 1956 in Matera, Italie, habitant à 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, comme président du Conseil d'Administration pour une période illimitée;
- de nommer M. Francesco Confuorti, Managing Director, né le 27 août 1956 in Matera, Italy, habitant à 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et M. Mario Iacopini, Daily Manager, né le 2 juin 1947 à Rome, Italie, habitant à 9, boulevard Baden-Powell, L-1211 Luxembourg, comme délégués à la gestion journalière de la Société pour une durée illimitée;
- de nommer Deloitte S.A., une société anonyme, dûment constituée sous les lois du Luxembourg, dont le siège social est à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 67.895 en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Advantage Financial S.A.

Max Kremer

Référence de publication: 2008092091/250/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07098. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Bestfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 140.173.

STATUTS

L'an deux mille huit, le premier juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- "QUOTE-INVEST CORP. INC.", société de droit panaméen, avec siège social à Calle Aquilino de la Guardia, 8, Panama, République de Panama,

représentée aux fins des présentes par:

Monsieur Enzo LIOTINO, directeur, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II, pouvant engager ladite société sous sa seule signature.

2.- Monsieur Enzo LIOTINO, préqualifié, agissant en son nom personnel.

Lesquelles parties comparantes, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre elles.

Dénomination - siège - durée - objet - capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de "BESTFIN S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (50.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, par la signature individuelle de l'administrateur unique ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée général

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de juin de chaque année à dix-sept heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième (1/10ième) au moins du capital social.

Un ou plusieurs actionnaires disposant ensemble de dix pour cent (10%) au moins du capital souscrit peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs nouveaux points à l'ordre du jour de toute assemblée générale.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.
- 2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et paiement

Les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1. " QUOTE-INVEST CORP INC.", préqualifiée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2. Monsieur Enzo LIOTINO, prénommé, une action	<u>1</u>
TOTAL: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2013:

- a. Monsieur Gilbert DIVINE, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
- b. Monsieur Enzo LIOTINO, directeur, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
- c. Monsieur Raul MARQUES, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Deuxième résolution

Le nombre des commissaires est fixé à un (1).

Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2013:

"FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG", une société anonyme, avec siège social au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 34978).

Troisième résolution

Le siège social de la société est établi au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. LIOTINO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9221. — Reçu deux cent cinquante Euros (50.000.- à 0,5 % = 250.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 JUILLET 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008092619/239/173.

(080106753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Luxembourg HIFU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 140.166.

—
STATUTES

In the year Two Thousand Eight, on the Twenty-Fifth day of June,
Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

- USHIFU, LLC, a limited liability company formed under the laws of Delaware (United States of America), having its registered office at 2711, Centreville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, United States of America, registered in the State of Delaware under the authentication number 3004957

Hereby represented by Mr. Guillaume Tryhoen, Avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established on 24 June 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. Corporate form. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, notes and other debt instruments, which may be convertible or not, except by way of a public offer.

The Company may grant any assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or company in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the shareholder of the Company (hereafter referred to as the "Affiliated Company").

The Company may in particular:

- advance, lend or subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity, with or without security;

- enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Company or of any Affiliated Company.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination "Luxembourg HIFU S.à R.L".

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the director or in case of plurality of directors, by a decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 - Share capital

The Company's corporate capital is fixed at 12,500.- Euros (Twelve Thousand Five Hundred Euros) represented by 12,500 (Twelve Thousand Five Hundred) shares ("parts sociales") of 1 Euro (One Euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

6.2 - Profit participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.3 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.4 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.5 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more directors. The director(s) need not to be shareholder(s).

If several directors have been appointed, they will constitute a board of directors.

The director(s) is/are appointed by the general meeting of shareholders and may be revoked ad nutum by the same.

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the director, or in case of plurality of directors, of the board of directors.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of Article 7.3 § 2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the director(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 7.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole director, and, in case of plurality of directors, by the sole signature of any member of the board of directors.

The director, or in case of plurality of directors, the board of directors may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The director, or in case of plurality of directors, the board of directors will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of directors may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The resolutions of the board of directors shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any director.

The board of directors can discuss or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

In case of plurality of directors, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the directors taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

7.5 - Liability of directors

The director(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 8. General shareholders' meeting. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1st of the month of June, at 2 p.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit. Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.

11.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

11.2 - Annual accounts

Each year, the director, or in case of plurality of directors, the board of directors prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with Article 200.

Art. 12. Distribution of profits. The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution shall be taken by the general meeting of shareholders.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription

The articles of association having thus been established, the appearing party declares to subscribe the entire share capital as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount in Euros	% of share capital
USHIFU, LLC	12,500	12,500	100 %
TOTAL	12,500	12,500	100 %

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of 12,500.- Euros (Twelve Thousand Five Hundred Euros) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,900.-

Resolutions of the sole shareholder

1. The Company will be administered by the following directors:

- Jean LAMBERT, master in economics, born on 02.05.1951 in Luxembourg, professionally residing at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
- Ivica KUSTURA, master in laws, born on 20.09.1969 in Jajce (Yugoslavia), professionally residing at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and,
- Stephen Reed PUCKETT Jr., CEO, born on 11.04.1981 in Alabama (USA), residing at 789 Harbour Isle Ct., West Palm Beach, Florida, 33410-4417 (USA).

2. The registered office of the Company shall be established at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

- USHIFU, LLC, une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Delaware (États Unis d'Amérique), ayant son siège social au 2711, Centreville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, États Unis d'Amérique, enregistrée dans l'état du Delaware sous le numéro d'identification 3004957.

Ici représenté par Monsieur Guillaume Tryhoen, Avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 juin 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Objet social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, d'effets et autres instruments de dette qui pourront être convertibles ou non à condition que l'émission ne soit pas publique.

La Société peut accorder toute assistance, soit par le biais de prêts, garanties ou autres à ses filiales ou aux sociétés avec lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou toutes sociétés directement ou indirectement contrôlées par les actionnaires de la Société (ci-après les "Sociétés Affiliées").

La Société peut en particulier:

- avancer, prêter, souscrire ou acheter tout instrument de dette émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, avec ou sans garantie.

- conclure toute garantie, gage ou autre forme de sûreté pour l'exécution de tout contrat ou engagement de la Société ou de Sociétés Affiliées.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination: "Luxembourg HIFU S.à R.L."

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital social

Le capital social est fixé à 12.500,- Euros (douze mille cinq cents Euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1,- Euro (Un Euro), toutes entièrement souscrites et libérées.

6.2 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.3 - Indivisibilité des actions

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.4 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.5 - Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des actionnaires conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management.

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Si plusieurs gérants sont nommés, Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés et est/sont révocable(s) ad nutum.

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

7.3 - Représentation et signature autorisée

Sous réserve des dispositions de l'article 7.3 § 2 ci-dessous, dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance. De telles signatures peuvent apparaître sur le même document ou sur des documents séparés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conférence call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1^{er} du mois de juin, à 14h. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Vérification des comptes. Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1 - L'exercice social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

11.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

La décision de procéder à une distribution, qui portera aussi sur la détermination du montant de cette distribution sera prise par l'assemblée des actionnaires.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la Loi. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription

Les statuts ainsi établis, la partie comparante déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Montant souscrit en Euros	% de capital social
USHIFU, LLC	12.500	12.500	100 %
TOTAL	12.500	12.500	100 %

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de 12.500,- Euros (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.900,-.

Résolution de l'associé unique

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

- Jean LAMBERT, master en économie, né le 02.05.1951 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
- Ivica KUSTURA, master en droit, née le 20.09.1969 à Jajce (Yougoslavie), ayant son adresse professionnelle au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et,
- Stephen Reed PUCKETT Jr., directeur général, né le 11.04.1981 en Alabama (Etats-Unis), résidant au 789 Harbour Isle Ct., West Palm Beach, Florida, 33410-4417 (Etats-Unis).

2. Le siège social de la Société est établi au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ladite comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. TRYHOEN - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2008. LAC/2008/27554. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents A 0,5%: EUR 62,50.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le dix-huit juillet de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092630/242/375.

(080106718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Ademus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 94.947.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 20 mai 2008

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de Monsieur Joseph MAYOR de son poste de gérant de la Société avec effet au 3 mars 2008.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Monsieur Eddy DOME, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 3 mars 2008 pour une période indéterminée.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008092538/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07716. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

The Irish Acquisition Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 140.150.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the ninth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The Luxembourg Acquisition Company (OIF) S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, Val Sainte-Croix, L - 1371 Luxembourg and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies register,

hereby represented by Natalie Guelfi, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal, given in Muscat, Sultanate of Oman, on 7 July 2008.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to record as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Chapter I. Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and duration.

1.1 There hereby exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "The Irish Acquisition Company S.à r.l." (the Company), which shall be governed by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

1.2 The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object.

The Company may:

- carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

- establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option, and realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant to or for the benefit of subsidiaries and/or affiliates of the Company any assistance, loan, advance or guarantee;

- take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;
- borrow from subsidiaries and/or affiliates and/or any other person or entity in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

Art. 3. Registered office.

- 3.1 The Company has its registered office in the city of Luxembourg.
- 3.2 It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 3.3 The address of the registered office may be transferred within the town limits by simple resolution of the board of managers.
- 3.4 The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Share capital

Art. 4. Capital.

- 4.1 The Company's subscribed share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.
- 4.2 The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the meeting of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares.

- 5.1 Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 5.2 Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- 5.3 The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares.

- 6.1 If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.
- 6.2 In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by a general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.
- 6.3 The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares.

- 7.1 The Company shall have power to acquire shares in its own share capital, subject to the relevant provisions of the law.
- 7.2 The acquisition and disposal by the Company of shares of its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Chapter III. Management - Meetings of the board of managers - Representation - Authorised signatories

Art. 8. Management.

- 8.1 The Company is managed by a board of managers. The managers need not be shareholders. The managers are appointed by the general meeting of the shareholder(s) and each manager will receive an A or B signatory power. The general meeting of the shareholder(s) may at any time and ad nutum (without having to state any reason) revoke and replace any of the managers.
- 8.2 The general meeting of the shareholder(s) shall decide on the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers.
- 8.3 The board of managers may appoint a Chairman pro tempore for each board meeting of the Company by a vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting, and with at least the presence of a manager with an A signatory power and that of a manager with a B signatory power. The Chairman, if appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The Chairman shall not be entitled to a second or casting vote at any meeting of the board of managers.

Art. 9. Meetings of the board of managers.

- 9.1 Meetings of the board of managers are convened by the Chairman pro tempore or by any member of the board of managers.

9.2 The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice, at least four days' written notice of board of managers' meetings shall be given.

9.3 The meetings of the board of managers will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

9.4 The meetings of the board of managers are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

9.5 The notice may be waived by the consent in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

9.6 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by facsimile or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy.

9.7 A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting and with at least the presence of a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power.

9.8 Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.9 The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members is present or represented and with at least the presence of a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power.

9.10 Decisions of the board of managers are taken by a majority of the votes cast.

9.11 In case of urgency, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

Art. 10. Minutes of meetings of the board of managers.

10.1 The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman pro tempore, by the secretary, if one has been appointed, or by one manager with an A signatory power or one manager with a B signatory power.

10.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise, will be signed by the Chairman pro tempore, by the secretary, if one has been appointed or by one manager with an A signatory power or one manager with a B signatory power.

Art. 11. Representation - Authorised signatories.

11.1 In dealing with third parties, the managers shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

11.2 All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of the shareholder(s) fall within the scope of competence of the board of managers.

11.3 The Company shall be bound by the joint signature of a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power.

11.4 The board of managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

11.5 The board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 12. Liability of managers. The managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV. Secretary

Art. 13. Appointment of a secretary.

13.1 A secretary may be appointed by a resolution of a general meeting of the shareholder(s) (the Secretary).

13.2 The Secretary, who may but need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the board of managers and, to the extent practical, of the general meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of meetings of the board of managers and of the general meetings of the shareholder(s) and their transactions in a book to be kept for that purpose, and he shall perform like duties for all committees of the board of managers (if any) when required. He shall have the possibility to delegate his powers to one or several persons provided that he shall remain responsible for the tasks so delegated.

13.3 The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V. General meetings of the shareholder(s)

Art. 14. General meetings of the shareholder(s).

14.1 The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholder(s).

14.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares it owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares it owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

14.3 However, resolutions to amend the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company, subject to the relevant provisions of the Law.

14.4 Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Chapter VI. Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 15. Financial year. The Company's financial year begins on 1 January each year and ends on 31 December of the same year.

Art. 16. Financial statements. Each year the books are closed and the board of managers prepares a balance sheet and a profit and loss account.

Art. 17. Inspection of documents. Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss account at the Company's registered office.

Art. 18. Legal Reserve - Dividends - Interim dividends.

18.1 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2 The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

18.3 The general meeting of the shareholder(s) may declare interim dividends if and only if (interim) accounts shall establish the availability of distributable profits or reserves to that effect.

Chapter VII. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 20. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII. Audit

Art. 21. Statutory auditor - External auditor.

21.1 In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders.

21.2 An external auditor (réviseur d'entreprises) must be appointed whenever the exemption provided for by articles 69 and 35 of the law of 19 December 2002 concerning the trade and companies register and the bookkeeping and the annual accounts of the companies does not apply.

Chapter IX. Governing law

Art. 22. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and payment

The appearing party hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each representing the total subscribed share capital of the Company.

All these shares have been fully paid up by means of a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), so that the same sum is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned by means of a blocking certificate and the notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

Transitory provisions

By way of derogation of article 14 of the Articles, the Company's current financial year is to run from the date of the present deed to 31 December 2008.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,800 (one thousand eight hundred Euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder has adopted the following resolutions:

1. The sole shareholder appoints as managers of the Company the following four persons, with the following signatory powers, for an unlimited duration:

- Cheerambathur Padinharute Sethuraman, Chief Financial Office and Secretary to Board of Oman, with professional address at PO Box 128, Muscat, Sultanate of Oman, as A Manager of the Company;

- Hassan Al Nabhani, Deputy Chief Executive Officer, with professional address at PO Box 128, Muscat, Sultanate of Oman, as A Manager of the Company;

- Luxembourg International Consulting S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) with registered office at 7, Val Sainte-Croix in L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 40.312, as B Manager of the Company; and

- François Manti, private employee, with professional address at Luxembourg International Consulting S.A., 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, as B Manager of the Company.

2. The registered office of the Company is established at 7, Val Sainte-Croix in L-1371 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le neuf juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

The Luxembourg Acquisition Company (OIF) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée à Luxembourg ayant son siège social au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, et en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés,

ci-après représentée par Natalie Guelfi, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Muscat, Sultanat de Oman, le 7 juillet 2008.

Ladite procuration, après avoir été paraphée et signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, en la qualité en vertu de laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit:

Titre I^{er}. Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er}. Nom et durée.

1.1 Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination "The Irish Acquisition Company S.à r.l." (la Société) qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet. La Société peut:

- réaliser toutes transactions liées directement ou indirectement à l'acquisition de participations dans toutes entreprises sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;

- créer, gérer, mettre en valeur et liquider un portefeuille se composant de titres et brevets de toute origine; la Société peut aussi acquérir des titres et brevets par voie d'investissements, souscription, prise ferme ou option, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement; elle peut également accorder à des filiales et/ou aux sociétés appartenant au même groupe que la Société tous concours, prêt, avance ou garantie;

- prendre toutes mesures et exercer toutes opérations, en ce compris et de manière non exhaustive, toutes transactions financières, personnelles et immobilières qui sont de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de l'objet social;

- emprunter de ses filiales et/ou de sociétés du groupe et/ou de toute autre personne ou entités sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

3.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

3.3 L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants.

3.4 La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Titre II. Capital social

Art. 4. Capital.

4.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

4.2 Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales.

5.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

5.2 Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les co-propriétaires de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

5.3 Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales.

6.1 S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

6.2 En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, qu'avec l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3 Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de décès à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales.

7.1 La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter les parts sociales de son propre capital social.

7.2 L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modification des Statuts.

Titre III. Gérance - Réunions du conseil de gérance - Représentation - Signatures autorisées

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés et chaque gérant se verra attribuer un pouvoir de signature A ou B. L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans devoir justifier d'une raison) révoquer et remplacer les gérants.

8.2 L'assemblée générale des associés statue sur la rémunération et les termes du mandat de chacun des gérants.

8.3 Un Président pro tempore du conseil de gérance de la Société peut être désigné par le conseil de gérance pour chacune de ses réunions. Le Président, si un Président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un Président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance, à la condition toutefois qu'un gérant avec pouvoir de signature A et un gérant avec pouvoir de signature B soient présents. Le Président n'aura pas voix prépondérante lors de toute réunion du conseil de gérance.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance.

9.1 Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le Président pro tempore ou par l'un quelconque des membres du conseil.

9.2 Les gérants seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté dans des cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation, le délai de convocation sera d'au moins quatre jours.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

9.4 Les réunions sont tenues aux lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation.

9.5 Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance.

9.6 Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme son mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

9.7 Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion [et si au moins un gérant avec pouvoir de signature A et un gérant avec pouvoir de signature B sont présents].

9.8 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent s'entendre et se parler. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

9.9 Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et si au moins un gérant avec pouvoir de signature A et un gérant avec pouvoir de signature B sont présents.

9.10 Les résolutions du conseil de gérance sont prises à la majorité des voix exprimées.

9.11 En cas d'urgence, les résolutions signées par tous les gérants produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Art. 10. Procès-verbaux de réunions du conseil de gérance.

10.1 Les résolutions du conseil de gérance sont inscrites dans des procès-verbaux qui doivent être inclus dans un registre spécial. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance sont signés par le Président pro tempore, par le secrétaire, si un secrétaire a été désigné, ou par un gérant avec pouvoir de signature A ou un gérant avec pouvoir de signature B.

10.2 Des copies et extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont singés par le Président pro tempore, par le secrétaire, si un secrétaire a été désigné, ou par un gérant avec pouvoir de signature A ou un gérant avec pouvoir de signature B.

Art. 11. Représentation - Signatures autorisées.

11.1 Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

11.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

11.3 La Société sera engagée par la signature conjointe d'un gérant avec pouvoir de signature A et d'un gérant avec pouvoir de signature B.

11.4 Le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

11.5 Le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 12. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux statuts et aux dispositions applicables de la loi.

Titre IV. Secrétaire

Art. 13. Nomination d'un secrétaire.

13.1 Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'assemblée générale des associés de la Société (le Secrétaire).

13.2 Le Secrétaire, qui peut mais ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du conseil de gérance et, dans la mesure où cela paraît utile, de l'assemblée des associés et de garder les procès-verbaux et les minutes du conseil de gérance et de l'assemblée des associés et de toutes leurs transactions dans un registre tenu à cette fin. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du conseil de gérance (s'il y en a). Il aura la possibilité de déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes, étant entendu qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

13.3 Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice, ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Titre V. Assemblée générale des associés

Art. 14. Assemblées générales des associés.

14.1 L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

14.2 En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

14.3 Cependant, les résolutions portant sur la modification des Statuts ou la dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises qu'avec l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

14.4 Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans ce cas, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Titre VI. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 15. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de l'année suivante.

Art. 16. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 17. Inspection des documents. Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 18. Réserve légale - Dividendes - Dividendes intérimaires.

18.1 Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement d'une réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2 Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société.

18.3 L'assemblée générale des associés peut déclarer des dividendes intérimaires si et seulement si les comptes (intérimaires) établissent la disponibilité de bénéfices ou de réserves distribuables à cet effet.

Titre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution. La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des associés statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 20. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Titre VIII. Vérification des comptes

Art. 21. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.

21.1 Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société ne devra faire vérifier ses comptes par un commissaire que si elle a plus de 25 associés.

21.2 Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 69 et 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés et la comptabilité et les comptes annuels des sociétés n'est pas applicable.

Titre IX. Loi applicable

Art. 22. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

La partie comparante déclare qu'elle souscrit les 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces parts sociales ont été entièrement libérées au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), de façon à ce que ladite somme soit à la libre disposition de la Société, preuve ayant été donnée au moyen d'un certificat de blocage. Le notaire confirme expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2008.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement à EUR 1.800 (mille huit cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé a pris les résolutions suivantes:

1. L'associé désigne comme gérants de la Société les quatre personnes suivantes, avec les pouvoirs de signature suivants, pour une durée indéterminée:

- Cheerambathur Padinharute Sethuraman, Chief Financial Officer and Secretary to Board of Oman, avec adresse professionnelle à PO Box 128, Muscat, Sultanat de Oman, en tant que Gérant A de la Société;

- Hassan Al Nabhani, Deputy Chief Executive Officer, avec adresse professionnelle à PO Box 128, Muscat, Sultanat de Oman, en tant que Gérant A de la Société;

- Luxembourg International Consulting S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 7, Val Sainte-Croix à L-1371 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 40.312, en tant que Gérant B de la Société; et

- M. François Manti, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg International Consulting S.A., 7, Val Sainte-Croix, L - 1371 Luxembourg, en tant que Gérant B de la Société.

2. Le siège social est établi au 7, Val Sainte-Croix à L-1371 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en-tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: N. GUEIFI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2008. Relation: LAC/2008/28434. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,50% = 62,50.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008092659/242/441.

(080106363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Tradova Lux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 22, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.195.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

La société de droit belge TRADOVA Logistics SPRL avec siège à B-4280 Hannut, 33, rue de Huy, numéro d'entreprise 0886 435 488, ici représentée par son gérant: Monsieur Dominique 's HEEREN, administrateur de société, né le 05 août 1956 à Meeffe (B), demeurant à B-4280 Hannut, 33, rue de Huy, nommé à cette fonction lors de l'assemblée générale constitutive de la société publiée aux Annexes du Moniteur belge sous le numéro 07015352.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue pour la société qu'il représente:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TRADOVA LUX s.à r.l..

Art. 2. Le siège social est établi dans la Commune de Rambrouch.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg avec le consentement et l'assemblée générale des associés.

La durée de la société est illimitée.

Art. 3. La société a pour objet les transports nationaux et internationaux, les transports de matières dangereuses et de déchets, l'import-export de matériel, l'achat et la vente de camions et remorques en gros, la location de matériel

camion-remorque, la vente de pièces d'occasion et de pneus en gros, l'affrètement en transports nationaux et internationaux, le commissionnaire en transports, la logistique, le transport de marchandise spécialisée, le fret, le stockage de marchandises en général y compris les produits dangereux classés ADR pour compte de tiers.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe ou qui soit de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 4. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (Eur 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (Eur 125,-) chacune.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

Art. 5. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. En revanche, toute cession, mutation ou transfert de parts sociales, pour quelque cause que ce soit, par un associé à un non-associé au sens large (y compris les héritiers légaux ou réservataires ainsi que le conjoint) exige l'agrément unanime préalable des autres associés.

En cas de non-agrément, les autres associés devront soit racheter eux-mêmes l'intégralité des parts sociales, soit prendre les mesures nécessaires pour que la société rachète elle-même l'intégralité desdites parts sociales, soit désigner un ou plusieurs tiers qui rachèteront l'intégralité desdites parts sociales dans le délai de six mois à partir de la demande d'agrément. Dans tous ces cas, le prix de rachat des parts sociales correspondra à leur valeur comptable, à déterminer soit à l'amiable entre parties, soit à dire d'expert.

Par ailleurs, les relations entre associés et/ou les relations entre les associés et des personnes physiques ou morales bien déterminées pourront faire l'objet d'un contrat d'association ou de partenariat sous seing privé.

Un tel contrat, par le seul fait de sa signature, aura inter partes la même valeur probante et contraignante que les présents statuts.

Un tel contrat sera opposable à la société après qu'il lui aura dûment été signifié, mais il ne saurait avoir d'effet vis-à-vis des tiers qu'après avoir été dûment publié.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 7. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Art. 8. La société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'Assemblée générale.

Les gérants peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

Art. 9. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

Art. 11. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'assemblée générale annuelle aura lieu le premier lundi du mois de juin de chaque exercice.

Si cette date est un jour férié légal, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

Art. 14. Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

Art. 16. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mil huit.

Souscription - Libération

Les cent parts sociales sont intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément.

Ces parts ont toutes été souscrites par l'associée unique, TRADOVA Logistics SPRL, préqualifiée et pour laquelle accepte son gérant Monsieur Dominique 's HEEREN, également préqualifié.

Frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille cinq cents Euros (€ 1.500,-).

Le notaire instrumentant attire l'attention du comparant qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social.

Le comparant reconnaît avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

Loi anti-blanchiment

En application de la loi du 12 novembre 2004, le comparant déclare être le bénéficiaire réel de cette opération et que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Assemblée Générale

Le fondateur prénommé, détenant l'intégralité des parts sociales, s'est constitué en Assemblée Générale et a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-8832 Rombach-Martelange, 22, route d'Arlon.
- 2) La société sera gérée par un gérant: Monsieur Dominique 's HEEREN, administrateur de société, né le 05 août 1956 à Meeffe (B), demeurant à B-4280 Hannut, 33, rue de Huy.
- 3) La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte, après s'être identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: D. 's HEEREN, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 1^{er} juillet 2008. Relation: CAP/2008/2023. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12.500 à 0,50% = 62,50,- €.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 14 juillet 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2008092687/225/119.

(080107012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Masterplan International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 90.097.

Die Bilanz am 31.12.2007 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.
EXPERT COMPTABLE FIDUCIAIRE
L-6783 GREVENMACHER, 31, OP DER HECKMILL
Unterschrift

Référence de publication: 2008092711/2951/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07241. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

M + R Plan Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6638 Wasserbillig, 2, Montée de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 95.198.

Die Bilanz vom 31.12.2007 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.
EXPERT COMPTABLE FIDUCIAIRE
L-6783 GREVENMACHER, 31, OP DER HECKMILL
Unterschrift

Référence de publication: 2008092712/2951/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07234. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Hospitality Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.715.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social en date du 18 mars 2008*

L'Assemblée Générale a décidé de révoquer le mandat du commissaire aux comptes suivant avec effet immédiat:

- ERNST & YOUNG S.A., société ayant son siège social au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 47.771.

L'Assemblée Générale a décidé de nommer le commissaire aux comptes suivant jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels du 30 septembre 2008:

- PRICEWATERHOUSECOOPERS S.A R.L., société ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 65.477.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 8 juillet 2008.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008092063/1273/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS07032. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Ribelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 59, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.029.

Auszug aus dem Protokoll der Jahreshauptversammlung vom 27. Mai 2008

Es wurde u.a. beschlossen, die Mandate der im Amt befindlichen Verwaltungsratsmitglieder und des jetzigen Kommissars für die Dauer von sechs Jahren bis zur Generalversammlung des Jahres 2014 zu verlängern, und zwar:

- Herr Markus LENTZEN, Kaufmann, wohnhaft in B-4791 Burg-Reuland, Verwaltungsratsmitglied, Delegierter des Verwaltungsrates und Präsident des Verwaltungsrates

- Herr Hamid EL-SEBALY, Kaufmann, wohnhaft in B-1000 Bruxelles, Verwaltungsratsmitglied und Delegierter des Verwaltungsrates;

- Frau Hildegard PARMENTIER, Kauffrau, wohnhaft in B-4780 St. Vith, Verwaltungsratsmitglied.

- FIDUNORD S.à r.l. mit Sitz in L-9991 Weiswampach, Gruuss-Strooss 61, Kommissar.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 11. Juli 2008.

Für RIBELUX S.A., Aktiengesellschaft

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2008093009/667/25.

Enregistré à Diekirch, le 14 juillet 2008, réf. DSO-CS00145. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080106592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Le Beau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4973 Dippach, 161, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 54.867.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LE BEAU SARL

Signature

Référence de publication: 2008092273/1058/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06036. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Fiduciaire Simmer & Lereboulet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 18B, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 73.846.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIDUCIAIRE SIMMER & LEREBOULET S.A.

Signature

Référence de publication: 2008092275/1058/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06025. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

V.G. Conseils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8410 Steinfort, 53-57, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 122.365.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092434/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07589. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080105901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2008.

International Fund Administration Support S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 133.661.

Die Bilanz am 31.12.2007 ist beim Handels- und Gesellschaftsregister hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERT COMPTABLE FIDUCIAIRE

L-6783 GREVENMACHER, 31, OP DER HECKMILL

Unterschrift

Référence de publication: 2008092715/2951/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07216. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Eurange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 108.085.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008092702/2193/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07507. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Pierres Naturelles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 63.672.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008092703/2193/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07501. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Pierres Naturelles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 63.672.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008092704/2193/11.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07503. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Faymonville Distribution AG, Société Anonyme.

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Zone Industrielle Lentzweiler-Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 94.717.

—
Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 18. April 2007

Es wurde u.a. beschlossen

das Mandat des Wirtschaftsprüfers, Herrn Alain KOHNEN, Betriebsrevisor, mit beruflicher Anschrift in L-9991 Weiswampach, Route de Stavelot 144, (neue Anschrift ab dem 01.11.2007: 61, Gruuss-Strooss, L-9991 Weiswampach) um ein Jahr zu verlängern. Sein Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 11. Juli 2008.

Für FAYMONVILLE DISTRIBUTION A.G., Aktiengesellschaft

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2008093011/667/21.

Enregistré à Diekirch, le 14 juillet 2008, réf. DSO-CS00149. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080106590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

LaSalle Euro Growth II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.223.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092708/2570/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06186. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Safetyconcept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4461 Belvaux, 45, rue de Hussigny.

R.C.S. Luxembourg B 102.672.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092717/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07637. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Merl Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 109.779.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092718/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2008, réf. LSO-CS05165. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Frescobaldi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 123.848.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 juillet 2008.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008092975/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06666. - Reçu 32,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Boutique Hotel Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 101.915.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092720/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06405. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SCHWEITZER ART et DESIGN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5615 Mondorf-les-Bains, 9, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 30.722.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Weber Bontemps & Mouwannes

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2008092749/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08020. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Atelier d'Architecture Beng, Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 75, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 93.259.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Weber Bontemps & Mouwannes

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2008092750/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08095. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Color Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 90.256.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008093265/5710/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07399. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080107011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

GNEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4039 Esch-sur-Alzette, 20, rue du Bourgrund.

R.C.S. Luxembourg B 72.594.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Weber Bontemps & Mouwannes

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2008092751/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08093. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Espace et Paysages, Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 75, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 93.260.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Weber Bontemps & Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2008092752/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08090. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Nyma Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 75, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 92.874.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Weber Bontemps & Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2008092753/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08086. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Nyma Soparfi, Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 75, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 92.860.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Weber Bontemps & Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2008092754/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08082. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Anym S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4039 Esch-sur-Alzette, 20, rue du Bourgrund.

R.C.S. Luxembourg B 99.263.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Weber Bontemps & Mouwannes
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2008092755/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08079. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Agence d'Assurances FUTUR SIMPLE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 63, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 108.534.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Weber Bontemps & Mouwannes

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2008092756/8390/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08075. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Celgene Luxembourg Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 96.250,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.179.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092841/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08136. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Fortune Magique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.127.

Les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008092778/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08233. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Fri-el Green Power International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.516.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008092779/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08218. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Unigra International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 43.748.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008092780/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08240. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Rossini Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.075,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 119.749.

—
Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092951/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07667. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Private Holdings of Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.358.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008092781/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08222. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

CEP II Stahl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.012.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.504.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CEP II Stahl S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008092869/5480/16.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07636. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Formes Contemporaines S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8081 Bertrange, 126A, rue de Mamer.

R.C.S. Luxembourg B 11.991.

Le bilan au 31/12/2005 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.07.08.

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008092874/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07957. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Arpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 49.578,70.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 65.268.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/07/2008.

Pour ARPA Sàrl

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2008092910/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05808. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Airedale Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 124.961.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092952/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07680. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Millhouse Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 125.145.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092953/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07682. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Ribelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 59, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.029.

Auszug aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates vom 26. Mai 2008

Es wurde beschlossen,

1) Herrn Markus LENTZEN, Verwaltungsratsdelegierter, wohnhaft in B-4791 Burg-Reuland, Espeler 37A, zum Präsidenten des Verwaltungsrates zu ernennen.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 11. Juni 2008.

Für RIBELUX S.A., Aktiengesellschaft

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2008093010/667/20.

Enregistré à Diekirch, le 14 juillet 2008, réf. DSO-CS00144. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080106592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer No. 15 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.750,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.571.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092954/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07404. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer No. 6 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.547.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092955/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07401. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.548.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092956/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07398. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

G-Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 94.993.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 15/07/2008.

Pour G-FINANCE S.A R.L.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008093183/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05371. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.554.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092958/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07391. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer No. 2 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.555.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092959/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07389. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer No. 1 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.556.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092960/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07381. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Japoma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 90.410.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 15/07/2008.

Pour JAPOMA S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008093188/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05373. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Newcontainer Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.765.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092961/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07379. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Four) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 112.178.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008092973/1321/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05473. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Alianza Iberian Investment Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 128.372.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008092974/1321/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05480. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Dairy House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 101.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 15/07/2008.

Pour DAIRY HOUSE S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008093190/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05378. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Tartini S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 122.848.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 juillet 2008.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008092976/4170/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06665. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SL Münster Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.984.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2008 que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur Robert Whitton gérant de catégorie A avec effet au 31 mai 2008;
- Monsieur Stéphane Hadet gérant de catégorie B avec effet au 4 juin 2008.

2. Il résulte de ces mêmes résolutions que les gérants suivants ont été nommés en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 17 juin 2008:

- Monsieur James Helton, né le 26 février 1967 à Welwyn Garden City (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement au 100 Piccadilly Street, Londres W1J 7NH (Grande-Bretagne), en tant que gérant de catégorie A, en remplacement de Monsieur Robert Whitton;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 Septembre 1979 à Lefkosia Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Stéphane Hadet;

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 Janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Stéphane Hadet.

Suite à ces changements le conseil de gérance de la société est désormais composé des gérants suivants:

- Mr. James Elton, gérant de catégorie A;
- Mrs. Candace Valiunas, gérant de catégorie A;
- Mr. François Pfister, gérant de catégorie B;
- Mr. Russell Perchard, gérant de catégorie B;
- Mr. Costas Constantinides, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 09 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093204/1035/37.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07944. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

MEW, Messagerie Express Weiswampach SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 92.781.

—
EXTRAIT

Il en résulte des résolutions prises à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 24 juin 2008 que:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire a décidé:

- 1) de révoquer le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Paul Muller.
- 2) de nommer en tant que commissaire aux comptes Madame Josette Koch, domiciliée Gruuss-Strooss 29 à L-9991 Weiswampach pour une durée de trois ans.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach le 24 juin 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008092978/801016/23.

Enregistré à Diekirch, le 22 juillet 2008, réf. DSO-CS00361. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080106881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Wayton (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.750,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 122.546.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008092983/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07361. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Starlife S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 57.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092986/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05746. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

IPEF III Holdings N° 10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 76.663.

Les comptes annuels au 30 avril 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092990/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05749. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Arnoux International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 117.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008092999/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05736. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Fassart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 79.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093005/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05775. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080106669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

F.E.L., Société Anonyme.

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Zone Industrielle Lentzweiler-Eselborn Op der Sang.
R.C.S. Luxembourg B 93.644.

Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 26. Oktober 2007

Es wurde u.a. folgendes beschlossen:

Den Rücktritt von Frau Hedwig ARENS, wohnhaft in B-4761 Büllingen, Rocherath 95, von Ihrem Mandat als Verwaltungsratsmitglied, zum 1. Januar 2007, anzunehmen.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 11. Juli 2008.

Für F.E.L., Aktiengesellschaft

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Unterschrift

Référence de publication: 2008093014/667/20.

Enregistré à Diekirch, le 14 juillet 2008, réf. DSO-CS00150. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080106585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

E Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 109.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093090/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05785. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Delabais Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 89.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093094/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05790. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Cafinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 113.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093098/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05794. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Trumpet SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 116.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 15/07/2008.

Pour TRUMPET S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008093191/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05382. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Graphique Systèmes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 39.553.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093105/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05729. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Bouganvillea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 53.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093108/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS05732. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Pitney Bowes Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 94.736.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093140/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02172. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Capoffice S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.

R.C.S. Luxembourg B 80.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 15/07/2008.

Pour CAPOFFICE S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008093192/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05393. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

MD Office, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2B, ancienne route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.158.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093143/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02169. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

HumanEco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 129.938.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093159/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06981. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

I.I.R. S.A., International Industrial Realisations, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, route des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 54.623.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093160/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06985. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Electro-Cardoso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 21, Letzebuergerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 91.653.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Fiduciaire Giloanne S.A.

18a, rue de Mondorf, L-5750 Frisange

Signature

Référence de publication: 2008093211/1217/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2008, réf. LSO-CS05652. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Immolux Project S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 114.159.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008093167/824/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06989. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Landewyck Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 7.190.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LANDEWYCK Group S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008093193/4554/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06386. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SL Munchen Minor Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.639.

EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2008 que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur Robert Whitton gérant de catégorie A avec effet au 31 mai 2008;
- Monsieur Geoffrey Henry gérant de catégorie B avec effet au 4 juin 2008.

2. Il résulte de ces mêmes résolutions que les gérants suivants ont été nommés en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 17 juin 2008:

- Monsieur James Helton, né le 26 février 1967 à Welwyn Garden City (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement au 100 Piccadilly Street, Londres W1J 7NH (Grande-Bretagne), en tant que gérant de catégorie A, en remplacement de Monsieur Robert Whitton;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Lefkosia Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry;

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry.

Suite à ces changements le conseil de gérance de la société est désormais composé des gérants suivants:

- Mr. James Elton, gérant de catégorie A;
- Mrs. Candace Valiunas, gérant de catégorie A;
- Mr. François Pfister, gérant de catégorie B;
- Mr. Stef Oostvogels, gérant de catégorie B;
- Mr. Russell Perchard, gérant de catégorie B;
- Mr. Costas Constantinides, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 09 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093180/1035/38.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07931. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SL Munchen Major Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.638.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2008 que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur Robert Whitton gérant de catégorie A avec effet au 31 mai 2008;
- Monsieur Geoffrey Henry gérant de catégorie B avec effet au 4 juin 2008.

2. Il résulte de ces mêmes résolutions que les gérants suivants ont été nommés en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 17 juin 2008:

- Monsieur James Helton, né le 26 février 1967 à Welwyn Garden City (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement au 100 Piccadilly Street, Londres W1J 7NH (Grande-Bretagne), en tant que gérant de catégorie A, en remplacement de Monsieur Robert Whitton;
- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Lefkosia Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry;
- Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry.

Suite à ces changements le conseil de gérance de la société est désormais composé des gérants suivants:

- Mr. James Elton, gérant de catégorie A;
- Mrs. Candace Valiunas, gérant de catégorie A;
- Mr. François Pfister, gérant de catégorie B;
- Mr. Stef Oostvogels, gérant de catégorie B;
- Mr. Russell Perchard, gérant de catégorie B;
- Mr. Costas Constantinides, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 09 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093182/1035/38.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07925. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SL Group Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.641.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2008 que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur Robert Whitton gérant de catégorie A avec effet au 31 mai 2008;
- Monsieur Geoffrey Henry gérant de catégorie B avec effet au 4 juin 2008.

2. Il résulte de ces mêmes résolutions que les gérants suivants ont été nommés en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 17 juin 2008:

- Monsieur James Helton, né le 26 février 1967 à Welwyn Garden City (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement au 100 Piccadilly Street, Londres W1J 7NH (Grande-Bretagne), en tant que gérant de catégorie A, en remplacement de Monsieur Robert Whitton;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 Septembre 1979 à Lefkosia Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry;

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 Janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry.

Suite à ces changements le conseil de gérance de la société est désormais composé des gérants suivants:

- Mr. James Elton, gérant de catégorie A;
- Mrs. Candace Valiunas, gérant de catégorie A;
- Mr. François Pfister, gérant de catégorie B;
- Mr. Stef Oostvogels, gérant de catégorie B;
- Mr. Russell Perchard, gérant de catégorie B;
- Mr. Costas Constantinides, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 09 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093184/1035/38.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07920. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SL GP Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.637.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2008 que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur Robert Whitton gérant de catégorie A avec effet au 31 mai 2008;
- Monsieur Geoffrey Henry gérant de catégorie B avec effet au 4 juin 2008.

2. Il résulte de ces mêmes résolutions que les gérants suivants ont été nommés en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 17 juin 2008:

- Monsieur James Helton, né le 26 février 1967 à Welwyn Garden City (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement au 100 Piccadilly Street, Londres W1J 7NH (Grande-Bretagne), en tant que gérant de catégorie A, en remplacement de Monsieur Robert Whitton;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 Septembre 1979 à Lefkosia Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry;

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 Janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry,

Suite à ces changements le conseil de gérance de la société est désormais composé des gérants suivants:

- Mr. James Elton, gérant de catégorie A;
- Mrs. Candace Valiunas, gérant de catégorie A;
- Mr. François Pfister, gérant de catégorie B;

- Mr. Stef Oostvogels, gérant de catégorie B;
- Mr. Russell Perchard, gérant de catégorie B;
- Mr. Costas Constantinides, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 09 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093185/1035/38.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07915. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.

SL Bielefeld Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.633.

—
EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2008 que les gérants suivants ont démissionné:

- Monsieur Robert Whitton gérant de catégorie A avec effet au 31 mai 2008;
- Monsieur Geoffrey Henry gérant de catégorie B avec effet au 4 juin 2008.

2. Il résulte de ces mêmes résolutions que les gérants suivants ont été nommés en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 17 juin 2008:

- Monsieur James Helton, né le 26 février 1967 à Welwyn Garden City (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement au 100 Piccadilly Street, Londres W1J 7NH (Grande-Bretagne), en tant que gérant de catégorie A, en remplacement de Monsieur Robert Whitton;

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 Septembre 1979 à Lefkosia Nicosia (Chypre), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry;

- Monsieur Russell Perchard, né le 16 Janvier 1978 à Jersey (Iles Britanniques), demeurant professionnellement au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que gérant de catégorie B, en remplacement de Monsieur Geoffrey Henry.

Suite à ces changements le conseil de gérance de la société est désormais composé des gérants suivants:

- Mr. James Elton, gérant de catégorie A;
- Mrs. Candace Valiunas, gérant de catégorie A;
- Mr. François Pfister, gérant de catégorie B;
- Mr. Stef Oostvogels, gérant de catégorie B;
- Mr. Russell Perchard, gérant de catégorie B;
- Mr. Costas Constantinides, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 09 juillet 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008093186/1035/38.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS07911. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080106342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2008.
